

COMMUNIQUE DE PRESSE

EXPÉRÉNOS SAISON 2 : UN APPEL À EXPÉRIMENTER POUR ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION

Le 07/07/2021

Alors que la rénovation énergétique constitue une priorité nationale dans le cadre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments lancé par le Gouvernement en 2018 et a été largement renforcée par les mesures du Plan de relance, l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable lancent la 2^{ème} saison des EXPÉRÉNOS pour faire émerger de nouvelles idées dans ce domaine clé de la transition écologique.

UN APPEL A EXPERIMENTER POUR ACCELERER LA RENOVATION

Cet appel à expérimenter permettra d'identifier des projets d'innovation sociale pour accélérer le passage à l'action des cibles (particuliers et professionnels) en matière de rénovation. Les idées à fort potentiel seront accompagnées dans leur phase d'émergence par des experts en coaching, marketing, design, communication et modèle économique.

A l'issue de cet appel à expérimenter, 8 à 12 « EXPÉRÉNOS » portées par des pilotes de projets volontaires seront sélectionnés et **accompagnés**. La sélection se fera sur des critères tels que le caractère innovant de l'idée, son potentiel pour booster la rénovation, mais aussi la faisabilité et répliquabilité du projet.

Les projets sélectionnés devront se placer dans le champ de l'innovation sociale en réponse aux verrous à lever et leviers à actionner pour massifier la rénovation, parmi lesquels :

- Faciliter et sécuriser les parcours de rénovation ;
- Mieux accompagner les ménages pour conduire, à leurs côtés, le meilleur projet de rénovation, au bon moment de leur parcours de vie ;
- Mobiliser les acteurs et lieux pour aller chercher de nouveaux publics ;
- Renforcer les collaborations entre l'ensemble des acteurs professionnels de la rénovation (prescripteurs, professionnels de l'acte de construire...) ;
- Améliorer la lisibilité et les complémentarités entre les offres d'appui à la rénovation énergétique (publiques ou privées) mobilisables par les ménages ;
- Proposer de nouveaux modes de financement ;
- Accompagner l'auto-rénovation ;

- Communiquer auprès du grand public ;
- Développer les compétences et connaissances sur les bâtiments et la rénovation.

POUR CANDIDATER :

L'appel à expérimenter s'adresse à tout acteur public ou privé positionné sur le champ de la rénovation. Les candidatures peuvent être portées par un organisme seul ou par un groupement (entreprises, start'ups, associations, collectivités...). Le soutien apporté ne prend pas la forme d'un financement mais de la mise à disposition d'expertises pour l'accompagnement des projets (coaching, marketing, design, communication, modèle économique...). Les pilotes de projets seront ainsi accompagnés pendant près d'un an par une équipe pluridisciplinaire, pour tester et faire décoller leur idée. L'accent sera mis sur la création d'une communauté de pratiques entre les pilotes de projets, et sur leur outillage en vue de la phase post-accompagnement.

A terme, l'objectif est d'identifier de nouveaux partenariats, outils, dispositifs, services... qu'il serait pertinent de pousser à plus large échelle en vue de rendre plus facile et systématique le passage à l'action en matière de rénovation énergétique. L'un des enjeux de cette saison sera d'identifier un écosystème de partenaires qui pourraient contribuer au futur déploiement des projets, y compris en dehors des cercles d'acteurs traditionnels de la rénovation.

Calendrier :

- 7 juillet : lancement de l'appel à expérimenter
- 30 septembre : clôture de l'appel à expérimenter
- 12 octobre : jury de sélection des projets
- Octobre 2021 – Mai 2022 : accompagnement et développement des projets

Afin de répondre à l'urgence écologique et climatique, la loi relative à l'énergie et au climat du 8 novembre 2019 fixe comme objectif la neutralité carbone à l'horizon 2050 pour notre pays. Représentant la deuxième source d'émissions de gaz à effet de serre en France, le secteur du bâtiment est un levier majeur de l'action. C'est pourquoi, la rénovation énergétique des bâtiments est une priorité d'action pour l'atteinte des objectifs nationaux de lutte contre le réchauffement climatique. Elle contribue également à plus de justice sociale en luttant contre la précarité et à la relance de l'activité économique. Elle fait l'objet ces dernières années d'une action résolue de la part du Gouvernement et le plan de relance y consacre près de 6,7 milliards d'euros dont plus de 2 milliards d'euros à la rénovation énergétique des logements privés.

Alors que les solutions techniques sont connues et que des aides financières de plus en plus considérables existent en faveur de la rénovation énergétique, les observations montrent que d'autres freins empêchent les acteurs de passer à l'action pour entreprendre des opérations de rénovation.

C'est pour identifier et accompagner des idées innovantes et à fort potentiel de répliquabilité, que l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable avaient organisé le [Booster de la rénovation](#) suivi des [EXPÉRÉDOS](#) (saison 1) en 2017-2018. 12 projets en émergence avaient ainsi été testés en grandeur nature.



Pour en savoir plus

- [Page de l'appel à expérimenter](#)
- [Lien vers le guide pratique](#)

#EXPERENOS #innovationsociale

#RénovationEnergétique #FAIRE #experimentations

ADEME

Tél : 01 58 47 81 28
Mél : ademepresse@havas.com
Service de Presse

155 bis, Avenue Pierre Brossolette
92541 Montrouge Cedex



L'ADEME EN BREF

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions. À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr et sur @ademe.**

Contact presse Plan Bâtiment Durable

Marie Gracia : 06 65 08 75 39 / marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr

LE PLAN BATIMENT DURABLE EN BREF

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, le Plan Bâtiment Durable, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics. www.planbatimentdurable.fr  @PlanBatiment